

.....
La Commission
.....

Département des Politiques Economiques
et de la Finances Publiques (DPE)

Le Commissaire

Dossier suivi par : ad/arz
Email : adiop@uemoa.int
AD/skt

AD

Ouagadougou, le **28 AVR 2023**

A

**Monsieur le Directeur de Publication
de "FINANCIAL AFRIK"
Téléphone n° 06 18 72 55 53**

PARIS - (France)

N/Réf. **02862** 2023/DPE/COM

Objet : Publication de l'avis à manifestation d'intérêt N°02.2023

Monsieur le Directeur de publication,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joints, les avis à manifestation d'intérêts n°02/2023/AMI/DPE/UEMOA pour le recrutement d'un cabinet d'études pour la construction de modèles d'équilibre général calculable (MEGC) pour les Etats Membres de l'UEMOA, que vous voudriez bien publier **le lundi 1er mai 2023**.

La facture y afférente et la coupure du journal dans lequel l'insertion a été publiée seront adressées à la Commission de l'UEMOA.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur de publication**, l'assurance de ma considération distinguée.

P.J. :
Avis.

**P/Le Commissaire chargé du Département des
Politiques Economiques et de la Fiscalité
Intérieure et par délégation,
Le Directeur de Cabinet p.i.**

Komlan Dodzi AGBODJI



Ampliation : DPEE



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°02/2023/AMI/DPEE/DPE/UEMOA
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR LA CONSTRUCTION
DE MODELES D'EQUILIBRE GENERAL CALCULABLE (MEGC) POUR LES ETATS
MEMBRES DE L'UEMOA**

1. Soucieuse de doter les Etats membres d'outils d'analyse économique quantitative pour l'évaluation de l'impact des politiques, programmes et projets des Etats membres et de l'Union, la Commission de l'UEMOA a œuvré, par le passé, à rendre disponibles, dans les Etats membres, des Matrices de Comptabilité sociale (MCS). Ces MCS ont notamment été utilisées pour la construction de modèles d'équilibre général calculable (MEGC) pour chacun des Etats membres, lesquels ont permis de simuler les impacts de chocs ou de politiques économiques conduites par les Etats membres de l'UEMOA.

Pour rappel, à la faveur des travaux menés par les INS de tous les Etats membres en vue du basculement vers le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008 et du rebasage des comptes nationaux, mais aussi en raison de l'obsolescence des MCS précédemment conçues, de nouveaux projets de construction de MCS et de MEGC ont été initiés et inscrits au Cadre d'Actions Prioritaires de la Commission pour la période 2021-2025 (CAP 2025), au titre de l'action phare 2 « Production et valorisation des statistiques régionales (rénovation IHPC, MCS et MEGC, BDSM » du Domaine prioritaire « Convergence économique » dont l'objectif est de « *Disposer de statistiques fiables et harmonisées pour le suivi et le pilotage des économies des Etats membres de l'Union.* ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action phare, la Commission a signé des conventions avec chacun des Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres et avec l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) pour permettre à des équipes constituées de cadres des services techniques compétents de chacun desdits Etats de travailler à la collecte et à l'exploitation des données pertinentes pour l'élaboration, sous la supervision technique d'AFRISTAT et de la Commission de l'UEMOA, d'une MCS harmonisée, construite en utilisant une année de base récente, idéalement comprise entre 2017 et 2019. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) est également partie prenante de l'exercice en raison de son souhait d'utiliser les MCS dans ses travaux d'évaluation de l'impact des projets de son portefeuille.

L'élaboration de ces MCS qui constitue la première phase du projet devrait être opérationnelle sur la période 2022-2023. La seconde phase du projet s'appuierait sur les résultats du projet de construction des MCS pour assurer la construction de modèles d'équilibre général calculable (MEGC) pour chacun des Etats membres, puis, à terme, celle d'une MCS régionale et d'un MEGC régional. C'est dans ce cadre que la Commission, envisage la construction de Modèles d'Equilibre Général Calculable (MEGC) pour les Etats membres de l'Union.

2. L'objectif général du projet est de renforcer les dispositifs d'analyse de l'impact des politiques économiques et des chocs au sein de l'UEMOA, à travers la mise à disposition de la Commission et des Etats membres de l'Union des MEGC et le renforcement des capacités techniques de leurs cadres dans l'utilisation d'outils appropriés.

De manière spécifique, le projet vise à :

- i) construire et mettre à la disposition de la Commission un (01) MEGC dynamique fonctionnel élaboré sur la base d'une structure globale harmonisée et d'un niveau de désagrégation pertinent des différents comptes économiques, tenant compte des spécificités de l'économie de chaque Etat membre et arrimé d'un module de microsimulation ;
 - ii) former les cadres de la Commission de l'UEMOA en vue d'assurer leur maîtrise des aspects méthodologiques liés à la construction, à la spécification, à l'actualisation, ainsi qu'à l'utilisation de chacun des MEGC construits, dans le cadre d'ateliers prévus au niveau de la Commission ;
 - iii) former les cadres de la Commission de l'UEMOA et des Etats membres à l'utilisation du logiciel GAMS ainsi qu'à celle de tout système de programmation mathématique sous GAMS qui serait privilégié pour la construction des MEGC ;
 - iv) réaliser, avec la collaboration active des cadres de la Commission et selon les besoins de l'institution, un exercice complet de simulation ex ante en vue de l'analyse d'impact d'une politique ou programme national(e) ou régional(e), d'options de réduction de la pauvreté ou de chocs sur les conditions de vie des populations, en mettant en évidence l'analyse et l'interprétation appropriée des résultats.
3. La durée totale indicative pour la réalisation de l'étude est de dix (10) mois, étalés sur les années 2023 et 2024, à raison de cinq (05) mois en 2023 pour la première phase, et cinq (05) mois en 2024 pour la seconde.
 4. En vue de la constitution de la liste restreinte et pour une Demande de Propositions ultérieure, le Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), invite les cabinets d'études ou Groupements de cabinets d'études à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites.
 5. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à la Commission de l'UEMOA, notamment le Règlement d'exécution n° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des organes de l'UEMOA des marchés des Organes de l'UEMOA.
 6. Les cabinets d'études ou Groupement de cabinets d'études intéressés sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêts, toutes références et documents permettant d'apprécier leurs expériences et expertises dans ces prestations, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, moyens matériels, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires, etc.).
 7. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
 8. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base de la pondération ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Consultant »	30
2 - « Expérience spécifique du Consultant »	60
3 - « Connaissance de la région (pays de l'UEMOA) »	10
Total des points	100

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Koladé Ayédero OKOUDJOU** - Tél. : +226 25 42 50 10
Email : kaokoudjou@uemoa.int
- **Aboubakar DIOP** - Tél. : +226 25 42 52 33
Email : adiop@uemoa.int
- **Totas Antonio Joao CORREIA** - Tél. : +226 25 42 50 88
Email : tajcorreia@uemoa.int

Aux jours et heures suivants :

- Du lundi au vendredi, de 07 H 30 mn à 12 H 30 mn et de 13 H 30 mn à 16 H 30 mn

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, sous format papier A4, et fournies en trois (03) exemplaires (un original et deux (02) copies), peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA ; 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 BP 543 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO au plus tard le **13/05/2023 à 9 heures 30 mn précises heure locale**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 30 mn au 3^{ème} étage du complexe administratif sis à Ouaga 2000 dans la salle de réunion du DPE.

10. L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêt devra être scellée et porter visiblement la mention : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la construction de Modèles d'Equilibre Général Calculable (MEGC) pour les Etats membres de l'Union ».

**Commissaire chargé du Département des Politiques
Economiques et de la Fiscalité Intérieure**



Mahamadou GADO

